

Aide financière de 14 M\$ au Conseil du patrimoine religieux du Québec pour la réalisation de 89 projets de restauration du patrimoine religieux

À l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a procédé, le 20 juin dernier, à l'annonce du budget alloué à la restauration du patrimoine religieux pour l'année 2012-2013.

L'enveloppe accordée au Conseil du patrimoine religieux du Québec s'élève à 14 M\$. Ce nouveau budget permettra la réalisation de 89 projets de restauration à l'échelle du Québec. De ce montant, 13 072 562 \$ serviront à la restauration de 75 lieux de culte et autres bâtiments à vocation religieuse construits avant 1945 et ayant une valeur patrimoniale significative. De plus, 527 438 \$ serviront à restaurer des orgues, des œuvres d'art et des pièces de mobiliers situées à l'intérieur de ces édifices.

« Depuis dix-sept ans, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a développé avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine un partenariat qui s'inscrit à l'intérieur d'une volonté gouvernementale de s'associer avec le milieu en vue de favoriser une plus grande appropriation du patrimoine par la population. L'infrastructure de concertation décentralisée mise en place par le Conseil constitue un modèle d'avant-garde, et nous ne pouvons qu'être satisfaits de ses retombées sur le patrimoine religieux », a souligné M. Michel Lavoie.

Depuis 1995, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a versé au Conseil du patrimoine religieux du Québec plus de 271 M\$ en



M. Jocelyn Groulx, directeur général du Conseil du patrimoine religieux du Québec
M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec
M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
M^{re} André Tiphane, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal
M. Alain Mongeau, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal, où avait lieu la conférence de presse
Photo : Pierre Forté

vertu du programme Aide aux immobilisations. Avec la participation financière du milieu, ce sont quelque 400 M\$ qui ont été investis jusqu'à maintenant dans la restauration des biens mobiliers et immobiliers les plus significatifs du patrimoine religieux québécois.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la liste des projets sur le site du Conseil du patrimoine religieux du Québec, à l'onglet « Communiqués ». ■

ÉTUDE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'AIDE FINANCIÈRE DEPUIS 1995

Des résultats impressionnants!

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique 2012-2015, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a commandé une évaluation des retombées économiques de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux depuis 1995. Cette étude inédite, réalisée par la firme SECOR, nous dévoile des résultats impressionnants.

Le CPRQ soutient depuis dix-sept ans le patrimoine religieux du Québec par une importante aide financière à la restauration des biens immobiliers et mobiliers ainsi que par des services-conseils et des activités de mobilisation et de concertation des communautés dans toutes les régions du Québec. Ces activités ont contribué, au fil des ans, non seulement à assurer la préservation et la mise en valeur de ce riche patrimoine religieux québécois, mais également à créer des retombées significatives sur le plan économique, professionnel, culturel et régional.

Les retombées de ces investissements sont substantielles. L'étude révèle notamment que :

- Plus de 4 000 emplois directs et indirects ont ainsi été créés;
- Une valeur ajoutée de 300 M\$ a été injectée dans l'économie québécoise, laquelle a généré des recettes gouvernementales de plus de 21 M\$ pour le Québec;
- Les retombées sont plus significatives que pour d'autres secteurs d'activités économiques, en raison de la nature plus intensive des travaux effectués par la main d'œuvre : les travaux de restauration nécessitent une part de temps de travail plus élevée, soit près de 60% du coût des chantiers en moyenne;
- Les travaux de restauration engendrent une importante mobilisation du milieu qui se manifeste notamment par l'implication des communautés locales dans la gestion des projets et la recherche de financement;
- La réalisation des travaux contribue significativement au maintien de savoir et d'expertise spécialisés dans des secteurs professionnels et techniques, ainsi qu'au soutien aux artisans et artistes œuvrant dans le domaine du patrimoine;
- La restauration des bâtiments religieux génère également d'importantes retombées culturelles, par la préservation d'un corpus exceptionnel d'édifices religieux à travers la province et leur mise en valeur auprès des citoyens et des touristes, insufflant ainsi un réel dynamisme local.



Restauration de la toiture en ardoise de la chapelle du Monastère des Carmélites à Montréal
Photo : Beaupré Michaud et Associés, Architectes



Restauration de la maçonnerie du clocher de l'église Saint Mungo à Brownsburg-Chatham
Photo : DSF inc., Architecture et Design

Rappelons que depuis 1995, le CPRQ est mandaté par le MCCCQ pour assumer la gestion financière de cette mesure. Ainsi, l'étude de SECOR souligne l'expertise développée par le CPRQ dans le cadre de ce mandat. Outre les compétences développées en coordination et gestion des subventions, le CPRQ assume le travail de supervision des projets et de suivi des chantiers. Une solide expérience est ainsi démontrée notamment dans le développement :

- de bonnes pratiques en matière de conservation du patrimoine bâti;
- de noyaux d'expertises dans différents secteurs spécialisés de la restauration;
- des implications locales et régionales, notamment par l'entremise des tables de concertation régionales, réparties dans toutes les régions du Québec;
- des connaissances en matière de patrimoine par la réalisation et la mise à jour d'inventaires et de projets de recherche documentaire. ■

DES ÉGLISES RÉINVENTÉES

10 fiches d'information sur des projets de transformation exemplaires

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) est fier de lancer une nouvelle publication intitulée *Des églises réinventées*. Prenant la forme d'une série de 10 fiches, le document présente autant de projets de transformation exemplaires d'églises patrimoniales.

À partir d'une recherche effectuée auprès des artisans, bénévoles, professionnels et gestionnaires de ces projets, l'équipe du CPRQ a pu sélectionner 10 cas qui se démarquaient. De Montréal, avec la transformation de l'ancienne église Erskine and American en pavillon du Musée des beaux-arts, à La Motte en Abitibi où l'église est devenue un centre communautaire apprécié, on vous propose une grande diversité de projets. Des églises anciennes et récentes, des milieux ruraux et urbains, et des bâtiments de formes et de conception fort différentes sont mis en valeur afin d'assurer la plus grande diversité de cas.

Par ailleurs, l'analyse effectuée par l'équipe du CPRQ s'est intéressée à la qualité architecturale des transformations, mais aussi au processus de réalisation des projets et au niveau d'acceptation de ceux-ci par la population locale. Bien entendu, le CPRQ a été particulièrement préoccupé par le respect des valeurs patrimoniales reconnues dans la transformation des bâtiments. Au final, ces 10 exemples démontrent que le patrimoine religieux peut non seulement être conservé et transmis grâce à un nouvel usage, mais que ces valeurs patrimoniales pouvaient être partie prenante des projets et contribuer à leur réussite.

Et un deuxième cahier sur *L'état du patrimoine religieux*

Cette initiative s'inscrit dans la foulée de la publication, en avril 2012, d'un portrait de la situation des églises qui ferment, se vendent et se transforment au Québec. Ce premier cahier sur *L'état du patrimoine religieux* met la table pour explorer plus finement la problématique de conversion du patrimoine religieux. Ainsi, en complément de ce premier cahier et pour accompagner les 10 fiches de la publication *Des églises réinventées*, le CPRQ lance un deuxième cahier qui prend la forme d'un guide pour planifier les changements d'usage d'une église dans un contexte patrimonial. Comment intégrer les valeurs patrimoniales dans un projet de transformation ? Ce cahier servira de référence et propose des conseils pour guider les choix à faire.

On y présente notamment six conditions préalables à un bon projet de transformation. Tous ceux qui s'intéressent à la question pourront aussi apprécier quatre questions clefs pour évaluer l'impact patrimonial d'un projet de transformation. Ainsi, le CPRQ propose une marche à suivre pour que les qualités patrimoniales des églises puissent être préservées à travers des changements qui, à l'échelle du Québec, se multiplient. ■



Ancienne église Saint-Pierre-Apôtre, aujourd'hui la Bibliothèque Rina-Lasnier à Joliette
Photo : CPRQ et Guillaume St-Jean



Guide des cimetières du Québec

Découvrez ces lieux sacrés chargés d'histoire et porteurs de mémoire, mais aussi des territoires et des paysages d'une grande beauté. La liste inédite de quelque 1 800 cimetières est présentée par région touristique avec les adresses géo-référencées. Plus de 400 d'entre eux sont illustrés et plus de 600 sont caractérisés selon la qualité du panorama, de l'environnement végétal, des composantes bâties, des éléments de dévotion et des monuments qu'ils renferment. Vingt notices ont été rédigées par autant d'experts reconnus, permettant une entrée en matière qui témoigne de la richesse et de la diversité de nos cimetières.

Le *Guide des cimetières du Québec* a été rédigé sous la direction de Mario Brodeur. Publié par les Éditions de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, il est en vente au coût de 25 \$, taxes incluses (frais de livraison en sus). Pour commander : 514 735-1361, poste 306 ou par courriel à dtremblay@cimetierenddn.org ou par télécopieur au 514 340-4044. Cet ouvrage est également offert à la Boutique du parvis de la basilique Notre-Dame, située au 110, rue Notre-Dame Ouest, à Montréal. ■

PATRIMOINE RELIGIEUX MENACÉ

Y a-t-il une place dans le futur pour le passé de Montréal

Au cours des quatre derniers siècles, l'architecture et l'art religieux ont joué un rôle décisif dans le caractère unique de Montréal. Ces objets ecclésiastiques et les édifices construits pour les abriter sont des éléments essentiels de notre identité civique et culturelle. Avec la diminution du nombre de fidèles et la fermeture chaque année de congrégations, que sauvons-nous et que détruisons-nous ?

Les 18 et 19 septembre prochains, l'Université Concordia, le Musée des Beaux-Arts de Montréal et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'Université du Québec à Montréal organisent des conférences, des visites et un débat sur le patrimoine religieux menacé. Les conférences sont présentées gratuitement à l'auditorium Maxwell-Cummings, pavillon Michal et Renata Hornstein, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, 1379-A, rue Sherbrooke Ouest.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site de l'Université Concordia à l'adresse suivante <http://www.concordia.ca/now/upcoming-events/20120919/sept-18-and-19---religious-heritage-is-there-a-place-in-the-future-for-montreals-past.php> ■

INVENTAIRE DU PATRIMOINE MOBILIER RELIGIEUX CONSERVÉ *IN SITU*

Appel d'intérêt

Les propriétaires de biens religieux (fabriques, diocèses, communautés religieuses, etc.) qui désirent inventorier leur patrimoine sont appelés à manifester leur intérêt. L'inventaire en cours au Québec a pour objectif de contribuer à la protection et à la conservation du patrimoine mobilier religieux. Cette année, on accordera la priorité aux lieux de culte dont la valeur patrimoniale a été déclarée Incontournable (A), Exceptionnelle (B) ou Supérieure (C) lors de l'Inventaire des lieux de culte du Québec. D'autres lieux pourraient également être ciblés s'ils abritent des biens mobiliers, y compris des œuvres d'art, d'importance patrimoniale. Les propositions seront soumises à l'analyse d'un comité d'experts.

Les inventaires doivent être pris en charge soit par un organisme faisant partie de la clientèle du CPRQ, soit par un membre institutionnel de la Société des musées québécois (SMQ) ayant un mandat compatible avec les objectifs de l'inventaire et désirant réaliser l'inventaire de concert avec un ou des propriétaires de biens religieux. Les organismes qui réaliseront des inventaires dans plusieurs lieux sont favorisés. Les données sur les objets patrimoniaux inventoriés seront à terme accessibles en ligne dans le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/). La SMQ assure la maîtrise d'œuvre ainsi que la direction scientifique du projet. Elle offre aux participants de l'aide financière, de la formation, de l'expertise et des outils pour effectuer le travail d'inventaire. Cet inventaire est rendu possible grâce à la participation financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. ■